

Appel à prestataire

Hébergement d'un outil web de mise en relation entre entreprises de la Région Auvergne-Rhône-Alpes sous forme de conteneurs docker.

Présentation de l'agence

L'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises est née de la volonté du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes de rassembler les structures économiques de l'ensemble de son territoire pour soutenir les entreprises, en lien avec les EPCI et les Départements.

Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises est une association, sans but lucratif, financée par les pouvoirs publics, principalement le Conseil Régional.

Notre structure comprend aujourd'hui près de 130 salariés déployés sur tout le territoire, au plus proche des entreprises, grâce à 9 antennes réparties sur les 12 départements.

Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises accompagne les entreprises à tous les stades de leur croissance : implantation, développement, innovation, international. Elle vise à répondre à leurs besoins d'accès aux financements et projets européens, de recrutement et de formation. Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises a également pour mission de promouvoir la région à l'international et de valoriser ses nombreux atouts pour attirer de nouvelles entreprises sur son territoire.

Pour répondre aux besoins des entreprises du territoire, Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises déploie une offre de services qui adresse leurs principaux enjeux structurels :

- Choisir un territoire pour s'implanter
- Financer son développement
- Améliorer l'efficacité de son organisation
- Recruter, se former, former ses équipes
- Accéder aux financements européens
- Se positionner à l'international
- Innover
- S'inspirer, chercher des idées, échanger, collaborer
- Valoriser son entreprise et son projet
- S'informer

Objet

Suite à la situation sanitaire inédite qui a conduit au confinement de la population en mars dernier, la Région Auvergne Rhône-Alpes a immédiatement réagi par la mise en œuvre de mesure d'urgence dès avril 2020. En juillet 2020, pour relancer au plus vite l'économie régionale. La Région a publié un plan de relance pour penser l'avenir en s'appuyant sur les enseignements de cette crise :

- Fragilité liée à l'organisation des chaînes de production et d'approvisionnement en Europe, en France et en Région.
- Nécessité de développer des circuits courts et des initiatives de proximité, d'optimiser les ressources et les relations entre entreprises régionales : Favoriser la préférence régionale

Pour répondre à la nécessité de favoriser les mises en relation régionale et de développer les opportunités d'affaires sur le territoire, la Région à travers Auvergne Rhône Alpes Entreprises développe un outil web innovant de mise en relation entre entreprises de la Région avec l'entreprise de Services Numérique Open Studio.

Auvergne Rhône Alpes Entreprises souhaite pour répondre aux enjeux de ce projet recourir aux services d'un prestataire pour la fourniture d'un hébergement fiable, scalable, évolutif et sécurisé.

Ce document présente les spécifications fonctionnelles pour l'hébergement de cet outil nommé BUSINESS PLACE ou MARKET'PLACE. Ce cahier des charges présente les spécifications fonctionnelles pour l'hébergement de cet outil.

Description du besoin

Auvergne Rhône Alpes Entreprises attend que le prestataire soit d'une forte réactivité dans la prise en charge des demandes émanant de l'Agence ou de la société en charge du développement Open Studio, mais surtout qu'il soit proactif, assure une veille constante de l'environnement d'hébergement, et soit force de proposition pour la mise à jour des composants (système, serveur web, base de données, scripts...).

Le prestataire devra fournir à l'agence Auvergne Rhône Alpes Entreprises toutes les garanties de sécurité, de préservation des données et de disponibilité de l'outil web 7j/7 et 24h/24 avec un taux de disponibilité annuel de plus de 99,9%.

En outre, le prestataire retenu devra faciliter le déploiement de l'application sur ses serveurs par l'entreprise en charge du développement.

Par ailleurs, Auvergne Rhône Alpes Entreprises devra posséder un accès à l'hébergement et à son administration avec la possibilité de modifier/supprimer les accès de l'agence Open Studio.

Spécificité technique des serveurs

La proposition sera composée d'un contrat d'hébergement de l'outil web de mise en relation entre entreprises de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour une durée de 1 an renouvelable 3 fois démarrant à la date de signature du contrat et portera sur 2 serveurs :

- Un serveur dédié à l'environnement de production - a minima VPS 4 vCPU, 8 Go de RAM, 200 Go de stockage, bande passante 100 Mbps
- Un serveur dédié à l'environnement de préproduction - a minima VPS 2 vCPU, 4 GO de RAM, 200 Go de stockage, bande passante 100 Mbps

Système d'exploitation souhaité pour les serveurs : Debian Buster

Le socle technique utilisé pour le développement de l'application se base sur Git et Docker (Apache, PHP, MariaDB, Elastic Search) qui devront être préalablement installés sur les serveurs.

Les images docker seront fournies par la société OpenStudio qui devra avoir des accès SSH disposant des droits étendus.

Auvergne Rhône Alpes Entreprises attend du prestataire une capacité à gérer les ressources en fonction du trafic de l'application sans que cela n'altère son utilisation.

Services et prestations demandés

Les services suivants sont attendus :

- Dispositif de sécurité (antivirus, anti attaques par déni de service, anti-intrusion, filtrage pare-feu, etc.)
- Sauvegarde quotidienne (incrémentielle) et complète (hebdomadaire)
- Accès sécurisé (SSH/SFTP) vers la plateforme
- Intégration du certificat SSL
- Gestion des noms de domaine (DNS)
- Installation et mise à jour de composant logiciel

En outre, le titulaire précisera les conditions d'accès à la hotline technique ainsi que les délais de prise en charge (GTI) et de résolution (GTR) des différents types d'anomalie (mineure, majeure, bloquante).

Qualité de service

Le titulaire précisera comment les moyens mis en œuvre permettent de répondre aux objectifs de continuité de service précisés dans ce document.

Le titulaire mettra en place les moyens nécessaires pour prémunir la plateforme hébergée contre les coupures d'énergie.

Au cas où, des arrêts des serveurs seraient programmés, car jugés nécessaires dans le cadre des procédures de maintenance du site, le titulaire s'engage à alerter Auvergne Rhône Alpes Entreprises 5 jours ouvrés à l'avance et précisera les détails et les modalités de cette interruption de service.

Sécurité

Le titulaire précisera les mesures de sécurité mise en œuvre dans le cadre de l'exécution du contrat.

Plan assurance Qualité / sécurité

Le titulaire remettra lors de son offre le plan d'assurance qualité / sécurité applicable dans le cadre de la proposition réalisée.

- Surveillance des accès Le titulaire mettra en place un suivi et une historisation des connexions par requête sur la solution hébergée, que soit le protocole utilisé. Le stockage des logs devra permettre une traçabilité des actions réalisées sur le site sur une période minimum de 3 mois. Une procédure de mise à disposition des logs sera définie afin que l'Agence puisse en cas de besoin accéder et historier ces derniers.

Analyse proactive, pare-feu, système anti DDos

Le service mis à disposition intégrera obligatoirement un système de prévention et de détection des attaques. Le système mis en place, La nature des protections mises en œuvre ainsi que le processus d'alerte et de correction seront détaillés dans l'offre.

Sauvegarde / restauration des données

A minima, le titulaire s'engage à effectuer une sauvegarde quotidienne (incrémentielle) et complète (hebdomadaire) de l'ensemble de l'environnement hébergé, avec une rétention minimale de 4 points de sauvegardes complètes.

Analyse de vulnérabilité / mise à jour des systèmes / Antivirus

La proposition intégrera un processus de patch management, intégrant l'identification et la correction des systèmes vulnérables. L'application des patches se fera selon un processus intégrant le plan de production du site. Toute faille critique découverte fera l'objet d'un traitement prioritaire et d'une résolution sous 24H si un correctif est disponible.

En outre, un système antivirus sera installé et maintenu à jour sur l'environnement dans le cadre du contrat.

Gestion des incidents

Le titulaire mettra en exergue la procédure de gestion des incidents et le plan de reprise d'activité dans le cadre de l'exécution du contrat

Réversibilité

Le titulaire s'engage à une réversibilité de l'ensemble des contenus et services afin qu'Auvergne Rhône Alpes Entreprises soit en mesure de réinstaller ses applications auprès de tout autre hébergeur respectant l'architecture technique du site, ou de permettre de récupérer l'environnement de production afin de remettre à niveau la pré production (2 exports par an)

Modalités de réponse à l'appel à prestataires

Délai de réponse et documents attendus

Les offres doivent parvenir impérativement au plus tard le 01/03/2021, 17h00 heures, soit :

- par mail, à l'adresse suivante : parmand@auvergnerhonealpes-entreprises.fr
- sous pli cacheté ou dépôt du dossier contre récépissé dans nos locaux, à l'adresse postale ci-dessous :

Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises
A l'attention de Pierre ARMAND
59 Boulevard Léon-Jouhaux – CS 90706
63050 Clermont Ferrand Cedex 2 – France

Toute réponse comportera obligatoirement les documents suivants dûment renseignés, datés et signés :

- Une proposition d'intervention en respectant le présent appel à prestataire,
- Un planning prévisionnel de réalisation de la prestation ainsi que les différents jalons,
- Un devis TTC si l'organisme est soumis à la TVA,
- Tout document complémentaire jugé utile par le candidat (Expériences sur des projets similaires, références, CV des intervenants...).

Planning de mise en place

La prestation sera mise en place suite au choix du prestataire ou au plus tard le 18/03/2021.

Cette prestation est envisagée pour une durée initiale de 1 an renouvelable 3 fois.